

ALEFPA LA REVUE



LE DOSSIER

La solidarité,
une valeur forte
au cœur du projet
associatif

6

REGARDS CROISÉS

Allon Kozé,
une nouvelle émission
de télévision
à La Réunion

14

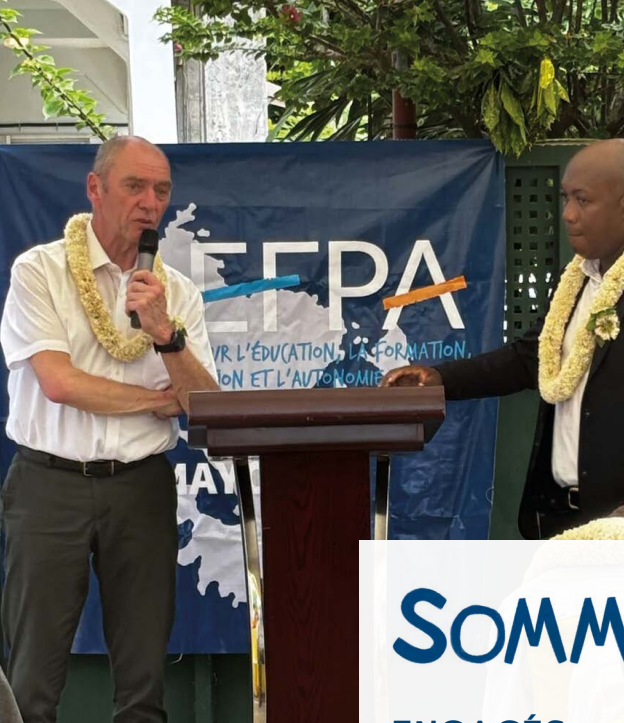
LA TRIBUNE

Solidarité
et laïcité,
le choix
républicain

22

#6

Juin
2026



SOMMAIRE.

ENGAGÉS 4

L'ALEFPA, une aventure solidaire !

LE DOSSIER 6

La solidarité, une valeur forte
au cœur du projet associatif

REGARDS CROISÉS 14

Allon Kozé, une nouvelle émission
de télévision à La Réunion

MÉTIER DE / PORTRAIT DE 16

Accompagnante éducative et sociale
à Mayotte, interview de Souraïa Assani
et portrait du jeune Mounaïr qu'elle
accompagne au quotidien

LA TRIBUNE 18

Solidarité et laïcité, le choix républicain

EN IMAGES... 22

ACTUALITÉS 24



ÉDITO.

de Daniel DUBOIS
Président de l'ALEFPA



Même si le terme solidarité n'est pas inscrit au fronton de nos écoles et nos mairies, il est une des valeurs indispensables à notre société et à notre démocratie. Faire preuve de solidarité, c'est tout d'abord faire preuve d'empathie : se mettre à la place de l'autre afin d'être à son écoute.

La solidarité est une valeur forte que prône l'ALEFPA.

Faire preuve de solidarité, c'est aider chacun à trouver sa juste place dans notre société. Chaque personne, quelle qu'elle soit, avec ses difficultés mais aussi ses compétences, peut faire société.

Françoise Dolto affirmait que :

“ **TOUT GROUPE HUMAIN
PREND SA RICHESSE DANS LA
COMMUNICATION, L'ENTRAIDE ET LA
SOLIDARITÉ VISANT À UN BUT COMMUN :
L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS
LE RESPECT DES DIFFÉRENCES.** ”

La solidarité est un geste simple, une main tendue, une écoute sincère sans attendre quelque chose en retour. Être solidaire, ce n'est pas seulement aider, c'est avancer ensemble. La solidarité laisse les moments difficiles plus légers et les moments heureux encore plus beaux. Elle crée des liens, de la confiance, et montre que personne ne devrait rester seul.

L'ALEFPA a pour mission d'accompagner chacun dans son projet.

Pour cela, chaque professionnel doit être à l'écoute de la personne qu'il accompagne pour lui permettre de réaliser son projet. La solidarité, cette main tendue vers l'autre est un outil indispensable pour le rassurer et lui permettre de grandir.

La solidarité est une force, elle allie les personnes ou les groupes et permet de faire corps. Ensemble nous avançons plus vite que seuls.



**POUR SOUTENIR L'ALEFPA
DANS TOUTES SES
ACTIONS, C'EST PAR ICI**



Rejoindre l'ALEFPA, c'est prendre part à une aventure solidaire !

Rejoindre l'ALEFPA, c'est prendre part à une aventure portée par les valeurs de solidarité, de laïcité et d'inclusion sociale. Telle est la promesse du slogan !

Xavier Thierry, administrateur délégué pour le département du Nord

Cet article est là non pour dire toute l'ALEFPA mais pour témoigner d'une réalité, celle que je vis depuis 7 ans : l'ALEFPA vous embarque dans une aventure où la SOLIDARITÉ est centrale. Au-delà des mots, comment cela se traduit-il ?

Je suis entré « en » ALEFPA par les Jardins de Cocagne. Cette structure permet de réinsérer des personnes éloignées de l'emploi grâce aux vertus du maraîchage biologique et de la vente hebdomadaire de paniers de légumes. La solidarité se développe au quotidien par l'entraide entre collègues dans les champs, elle se prolonge par l'implication de la communauté des consomm'acteurs qui vont partager leurs talents : qui en des cours de français, qui en des conseils ou mises en relation pour un stage. Cette solidarité est également amplifiée par le dispositif des paniers solidaires et les partenariats passés avec les CCAS* locaux et épiceries solidaires. Permettre au plus grand nombre de se nourrir correctement tout en diversifiant son alimentation, c'est avoir un impact sur l'état de santé présent et à venir. Est-il besoin de rappeler que les indicateurs de santé du territoire sont catastrophiques ?

La construction en cours d'un tiers-lieu nourricier est également un acte de solidarité partagée avec encore plus de parties prenantes : magasin partagé avec d'autres maraîchers bio, cuisine équipée pour des ateliers culinaires.... Lorsque la solidarité devient politique territoriale ! Ceci est rendu possible grâce à un PAT (Projet alimentaire territorial) volontariste.

Depuis bientôt deux ans, j'ai rejoint le Conseil d'Administration de l'ALEFPA. Forcément, cela me permet de mieux appréhender la pluralité des projets.

A fortiori depuis un an où j'ai été nommé Administrateur délégué dans les Hauts-de-France, je rencontre les directeurs d'établissements et leurs équipes. Les récents travaux du séminaire des directeurs qui se sont donné un Cap pour 2027 m'ont déjà permis d'apprécier le niveau de solidarité entre eux qui augure de belles réalisations !

C'est particulièrement dans les moments compliqués que la solidarité se révèle. Tel a été le cas fin mars, lorsqu'un incendie intentionnel à l'ACI Capharnaüm l'a privé de quatre véhicules ainsi que du matériel qui se trouvait à bord. Au-delà de la catastrophe économique immédiate, les répercussions sociales sur l'activité ont porté un coup au moral des salariés qui se sont vus privés de leur outil de travail. La solidarité a joué : un établissement de la Haute-Vienne a pu transférer dès le lendemain un camion. Notre partenaire banquier du CIC s'est également mobilisé, nous permettant de faire l'acquisition d'un nouveau camion ! Que tous les acteurs de cette chaîne de solidarité soient remerciés.

En effet, sans solidarité, pas d'espérance. Or, pour « accompagner chacun dans son projet », une bonne dose d'espérance est nécessaire !

**Centre communal d'action sociale*

ACI, KESAKO ?

Un ACI ou Atelier Chantier d'Insertion, c'est un accompagnement et une activité professionnelle pour des personnes sans emploi et en difficultés sociales et professionnelles. Conventionné par l'État, il bénéficie d'aides. L'ACI fait partie des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), comme l'Association Intermédiaire (AI), l'Entreprise d'Insertion (EI) et l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

Peuvent être embauchés en ACI :

- Les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...) ;
- Les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- Les travailleurs reconnus handicapés.

L'insertion à l'ALEFPA c'est par exemple :

- 3 ACI : les Jardins de Cocagne, PassoVert et Capharnaüm (Nord)
- Une entreprise adaptée : les Ateliers 64 (Pau)

Quand la solidarité se met en mouvement

Dans la nuit du 29 au 30 mars, quatre véhicules de l'ACI Capharnaüm à Lille portaient en flammes. Face au désastre, une chaîne humaine s'est formée — spontanée, déterminée, exemplaire. Récit d'une solidarité qui fait la différence.

Bilan brutal : 3 camions et un véhicule neuf places réduits en cendres, des caisses à outils, un monte-charge disparus dans le sinistre ! Entre 40 000 et 50 000 € de perte par véhicule. Pour l'ACI Capharnaüm dont l'activité de déménagement et de débarrassage constitue le cœur du dispositif d'insertion, c'est une catastrophe. Sans camion, pas de chantier. Sans chantier, plus de travail, plus de parcours de réinsertion pour les personnes accueillies.

Une réaction en chaîne, dès le lundi matin

« C'est le travail de dizaines de femmes et d'hommes qui est brutalement frappé. C'est une chaîne d'engagement, de solidarité et de reconstruction qui vacille » confie Olivier Baron, Directeur Général de l'ALEFPA. La question s'est immédiatement posée : comment redémarrer au plus vite l'activité ? Sans tarder la réponse est venue de partout.



Dès le lundi matin, la mobilisation interne de l'ALEFPA s'organise. L'ESAT les ARSES d'Eymoutiers en Haute-Vienne propose un camion — sa directrice, Aurélie Boulesteix prend la route jusqu'à Lille dès le mardi matin. Ce geste, concret et spontané, incarne ce que la solidarité associative a de plus précieux : un élan immédiat. Par ailleurs un appel au don est lancé par la Direction de la communication de l'ALEFPA sur notre site web.

Des partenaires qui passent des mots aux actes

Et un autre élan se dessine. La communication du Directeur Général sur les réseaux sociaux déclenche en quelques jours, une réaction de la part de Pascal Chaix, directeur du CIC pour la Région Nord-Ouest (Institutionnels et Associations). La Fondation « Crédit Mutuel Alliance Fédérale » s'engage par un soutien exceptionnel de 30 000€.

Un mois plus tard, en présence de Daniel Dubois, Pascal Chaix et Constance Blouin, représentante de la fondation sont venus en personne à l'ACI remettre ce don aux travailleurs.



La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, dont les engagements portent sur l'inclusion, la fraternité et l'émancipation, a naturellement reconnu dans ce soutien une mission qui lui ressemble : accompagner des personnes éloignées de l'emploi et fragilisées. Depuis sa création, elle a soutenu plus de 300 associations. L'ACI Capharnaüm compte désormais parmi ses bénéficiaires. Un grand merci pour leur mobilisation immédiate et pour leur générosité.

Cette formidable mobilisation comme les solutions provisoires mises en place ne sont hélas pas suffisantes pour permettre la continuité du service. L'ALEFPA fait donc appel au soutien de tous pour aider l'ACI Capharnaüm.

Chaque contribution, même modeste, est précieuse : voici une cagnotte en ligne ouverte sur Hello Asso.



L'ALEFPA adresse un grand merci de reconnaissance à tous ceux qui se sont mobilisés. Les travailleurs de l'ACI Capharnaüm, très touchés par l'élan de solidarité, ont retrouvé le sourire pour continuer leur parcours d'insertion.

LE DOSSIER.

LA SOLIDARITÉ ? VALEUR RINGARDE OU D'AVENIR ? À COUP SÛR, UNE VALEUR ALEFPIENNE !

“ LE DEVOIR
DU PHILOSOPHE EST
DE CHERCHER À RENDRE
LES IDÉES CONFUSES
AUSSI CLAIRES ET
AUSSI DISTINCTES
QUE POSSIBLE. ”

Gaston Berger



Catherine de Broucker,
professeur de philosophie,
Secrétaire Générale

Solidarité, altruisme, charité, philanthropie, entraide ? Où est la différence ?

L'altruisme est le contraire de l'égoïsme, s'intéresser, se dévouer pour les autres peut conduire à être charitable, pas nécessairement à être solidaire.

Mais solidarité n'est pas non plus charité. Celle-ci repose sur le souci de venir en aide à quelqu'un dont la vulnérabilité ou la détresse vous affligent mais elle repose sur un rapport inégalitaire entre celui qui peut aider et celui qui ne peut que recevoir.

Quant à la philanthropie, elle est amour avéré pour le genre humain, elle pousse à vouloir le bien en général : la solidarité c'est encore autre chose !

L'adjectif « Solid » en américain, se traduit par « massif, plein, uni, robuste », tel est le sens premier de l'idée de solidarité. Elle est **un lien fort et consistant**, une relation entre choses ou êtres qui dépendent les uns des autres et fonctionnent ensemble dans une même action, un même processus.

On trouve la première mention de cette notion, en 1752 dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, elle y est un terme de droit commercial et désigne l'obligation liant plusieurs débiteurs qui s'engagent à payer une somme qu'ils empruntent ou doivent. La solidarité est alors un simple lien juridique qui repose sur une communauté d'intérêts voire de responsabilité.

De l'idée de dette commune, la langue dérive vers celle de dépendance mutuelle entre des personnes. Au début du 20^e siècle le mot solidarité devient à la mode dans le vocabulaire des politiques et des moralistes, il traduit une idée novatrice à l'époque, théorisée par Léon Bourgeois. Cet avocat républicain, député de la Marne, successivement Président du Conseil, de la Chambre des députés, du Sénat, prix Nobel de la paix en 1920 en fit en 1896 le titre de l'un de ses ouvrages majeurs. À l'origine de l'impôt sur le revenu, du repos hebdomadaire, d'une organisation des retraites ouvrières, il est le père du solidarisme, doctrine sociale qui fait de la solidarité le fondement salvateur d'un rapport social générateur de justice et de paix.

La doctrine solidariste de Bourgeois naît de l'idée d'une "dette sociale" réciproque qui implique pour tous les individus des droits (éducation, santé, sécurité). Chacun ayant reçu son dû, en retour, chacun est redevable, a un « devoir social » vis-à-vis des autres. Le sort de chacun intéresse tout autre. Ce n'est pas juste une forme de relation interindividuelle, c'est un projet de société qui est ainsi dessiné !

Aujourd'hui où l'individualisme et le souci de soi priment, la solidarité ne paraît-elle pas désuète et ringarde ?

Ce n'est en effet pas du tout à la mode de vouloir mettre au premier rang des principes régissant notre sociabilité, la cohésion sociale et l'entraide. On lui préfère la réussite individuelle. On refuse la « responsabilisation » de tous pour ce qui peut arriver à chacun et l'on veut la protection individuelle de sa personne et de ses biens. Ce n'est pas dans l'air du temps de croire au soutien de tous envers tous, on préfère la compétition de chacun contre chacun. C'est l'admiration pour une élite, le goût pour les privilèges qui fascinent. On veut que les plus forts dominent, croyant soi-même en faire partie et on accepte la relégation des plus faibles, craignant la contamination et la spoliation.

Voici les mots de **Léon Bourgeois** : « le lien fraternel qui oblige tous les êtres humains les uns envers les autres » fait à tous « un devoir d'assister ceux de nos semblables qui sont dans l'infortune ». La langue est un peu compassée mais ce message humaniste n'est-il pas celui que porte l'ALEFPA lorsqu'elle l'inscrit dans ses valeurs fondatrices et dans son dernier projet associatif ?

**LA SOLIDARITÉ
EXPRIMÉE EN CRÉOLE :
PAS SÉ ON MAN KI KA
LAVÉ LOT**

Parce que c'est une main qui lave l'autre.

La solidarité y est présente non comme un principe adjacent mais comme la forme même du lien social que nous privilégions et nouons dans nos missions. Elle y est un principe majeur d'action, moteur le plus efficace d'un mieux-être individuel et collectif. Ce dernier ne naît pas de la lutte des uns contre les autres, ni de la compétition de tous contre tous, selon le principe darwinien de l'évolution générale des espèces. La solidarité est l'antithèse du darwinisme social. Seule une éthique humaniste basée sur la solidarité et la justice est à même de dépasser les forces destructrices qui sont à l'oeuvre dans le cœur de certains de nos contemporains.



Fresque peinte sur la façade du nouvel établissement de Massabielle de Lits Halte soins santé (LHSS), à Pointe à Pitre

PROJET INNOVANT ET SOLIDAIRE : LES RÉSIDENCES RÉPIT PARTAGÉ

À l'ALEFPA depuis sa création, la solidarité se trouve partout, en direction des publics, entre territoires, entre établissements. Lorsque certains d'entre eux connaissent des catastrophes, ils peuvent compter sur la solidarité associative pour les surmonter. La solidarité est ainsi un axe fort qui affirme l'unité de l'association. Elle rapproche les établissements, leur fait partager des pratiques et des savoir-faire. Une solidarité omniprésente, visible, concrète.

La solidarité à l'épreuve du présent, la Résidence de Répit Partagé

Il est des projets qui, dans leur singularité, portent une signification qui les dépasse. À Saint-Blancard Cap d'Astarac, dans le Gers, une « Résidence de Répit Partagé » verra bientôt le jour : premier établissement de ce type en France, portée par l'ALEFPA. Installée dans les locaux d'un ancien centre de rééducation fonctionnelle dont la fermeture en 2022 avait fragilisé tout un bassin de vie, cette réalisation à 8 millions d'euros, fruit d'un cofinancement entre le Département du Gers et l'Agence Régionale de Santé Occitanie, ouvrira en 2027 avec à la clé, une soixantaine d'emplois créés sur le territoire.

Ce projet n'est pas né de rien. Il est le fruit d'une volonté collective tenace : celle d'élus locaux qui ont refusé que la fermeture d'un équipement sanitaire signifie l'abandon d'un territoire, celle de partenaires institutionnels qui ont choisi d'investir dans une réponse innovante plutôt que de reproduire des modèles éprouvés, et celle de l'ALEFPA, qui y a vu l'opportunité de concrétiser une double conviction portée depuis des décennies : non seulement, toute personne, quel que soit son âge, sa situation ou son lieu de vie, a droit à un accompagnement digne et à une vie sociale pleine, mais cela se prolonge par l'affirmation du droit au répit pour tout aidant, et pour l'aidé comme l'aidant, d'un droit aux vacances.

Par définition, une Résidence de Répit Partagé est un lieu sécurisé, adapté à l'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap, malades ou âgées, accompagnées de leur proche aidant et de leurs familles. La Résidence de Répit Partagé est spécifiquement dédiée à un temps de vacances inclusives. En réunissant sous un même toit, des publics distincts et leur proche aidant, elle rompt avec la logique ordinaire du secteur médico-social pour affirmer une conviction : **permettre à ceux qui accompagnent au quotidien un être fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge, de souffler et de se ressourcer.**

Derrière chaque personne accompagnée, il y a le plus souvent un proche aidant. Des millions de personnes en France consacrent une part substantielle de leur vie à soutenir un parent, un conjoint, un enfant en situation de vulnérabilité. Ces aidants — souvent invisibles des statistiques, rarement au cœur des politiques publiques — portent une charge considérable, au prix parfois de leur propre santé, de leur vie professionnelle, de leurs liens sociaux. La Résidence de Répit Partagé de Saint-Blancard leur offrira une réponse concrète : un temps suspendu, hors du quotidien, où la personne accompagnée bénéficiera d'un cadre sécurisé et adapté, tandis que l'aidant pourra, lui aussi se reposer, exister autrement, récupérer les ressources nécessaires pour continuer et suivre un programme de vacances et de loisirs. En effet le projet de telles résidences par l'ALEFPA, impose de situer ces résidences dans un cadre où repos, loisirs et tourisme se conjuguent. Les séjours y seront d'une durée de deux à trois semaines pour permettre un vrai programme de vacances.

Ce projet est aussi le fruit d'une coopération territoriale exemplaire, associant élus locaux, financeurs publics et acteurs associatifs autour d'une vision partagée. Il illustre ce que la solidarité contemporaine a de plus exigeant et de plus prometteur : non plus une solidarité descendante, appliquée uniformément depuis les hauteurs de l'État, mais une solidarité négociée, co-construite, ancrée dans les réalités concrètes d'un bassin de vie. Dans un monde plein d'incertitude, de repli sur soi, de volonté d'exclure, cet établissement contribuera à apporter un supplément d'humanité, pour reprendre les mots d'**Olivier Baron**, Directeur Général de l'ALEFPA.



À Saint-Blancard Cap d'Astarac, dans le Gers, la Résidence de Répit Partagé verra le jour en 2027 : premier établissement de ce type en France, portée par l'ALEFPA cette activité s'accompagnera de la création d'une soixantaine d'emplois sur le territoire. Photo de la visite du site de la Résidence Répit Partagé de Cap d'Astarac par la Direction Générale.

Ces mots disent quelque chose d'essentiel sur l'identité et les valeurs de l'association. Depuis plus de soixante-cinq ans, l'ALEFPA œuvre au quotidien auprès des personnes en situation de handicap, de vulnérabilité ou de précarité sociale, portée par des valeurs de laïcité, de solidarité et d'inclusion. La solidarité n'y est pas un mot d'ordre abstrait : elle se décline en actes, en dispositifs, en coopérations, en innovations. Elle suppose aussi une exigence permanente de remise en question, d'adaptation aux besoins qui évoluent, aux territoires qui se transforment, aux publics dont les attentes et les droits s'affirment. C'est cette solidarité vivante, ancrée dans le réel, que l'ALEFPA entend porter et défendre par les projets de Résidences Répit Partagé qu'elle envisage, celle de Saint-Blancard étant la première.

C'est à partir de cet exemple inédit que le présent dossier propose d'explorer la solidarité dans toute sa complexité : ses formes institutionnelles et de proximité, ses défis contemporains, et les innovations qu'elle suscite sur le terrain. Car la solidarité, loin d'être un acquis, est une conquête permanente — collective, exigeante, et sans cesse à réinventer.

Jacques Arevalo,
Directeur territorial
Occitanie



Pass'O'vert

Informations pratiques :

Pass'O'vert
17 rue Paul Pouchain
59280 ARMENTIERES

Téléphone : 07 87 35 11 38

contact.passovert@alefpa.fr



Pass'O'Vert est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) soutenu par la DREETS Pôle Inclusion et Emploi des Hauts-de-France, par le Fond Social Européen, et le Conseil Départemental du Nord. L'ACI propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

L'ACI Pass'O'Vert accompagne ainsi 10 salariés en CDDI vers la réinsertion. Les salariés en CDDI travaillent 26h par semaine, du lundi au vendredi et sont agréés IAE via la plateforme de l'inclusion. Le contrat d'insertion est de 4 mois, renouvelable selon leur projet professionnel.

Pass'O'Vert s'articule autour de 3 champs d'activités ouvert aux particuliers comme aux entreprises :

- la **réparation de vélos**,
- la **location de vélos**,
- la **livraison de petites courses** ou **petits colis** sur le secteur d'Armentières.



LA RSE.

La rubrique RSE se construit !

Retrouvez dans le prochain numéro les actions menées dans le cadre du pilier économique. Au travers de nombreuses actions, l'ALEFPA contribue positivement à l'économie locale tout en restant viable, rentable et éthique.

Laureen Droulez, Conseillère DASAP



Le pôle social de La Réunion : un réseau au service du parcours résidentiel

À La Réunion, le pôle social de l'ALEFPA s'est structuré autour d'un enjeu central : l'accès au logement dans un territoire sous forte tension. Entre pénurie de logements, hausse des loyers et évolution des modes de vie (moins de cohabitation familiale), se loger est un défi majeur à La Réunion, en particulier pour les publics les plus fragiles.

« Le pôle social propose des solutions d'habitat adaptées et évolutives, en fonction des besoins des personnes. », explique Valérie Robiliard, directrice du Pôle.

« Maisons relais, CHRS, accompagnement vers le logement, dispositifs pour les jeunes ou d'urgence : ces outils complémentaires permettent d'orienter chacun vers le bon

niveau d'accompagnement, du plus soutenu vers l'autonomie. »

L'ensemble forme des possibilités d'accompagnement "sur mesure" : « l'intérêt d'un pôle social, est de mutualiser les compétences, de mutualiser les dispositifs et d'avoir une vision commune d'un parcours résidentiel. » Au-delà de l'hébergement, les actions visent

aussi l'inclusion sociale : ateliers collectifs (jardinage, cuisine, santé), projets avec les acteurs locaux (ex : jardins partagés, visites du territoire), temps d'échange avec les habitants. **L'objectif : rompre l'isolement, favoriser l'autonomie et permettre aux personnes de se réapproprier leur environnement.**

Des établissements complémentaires pour un accompagnement optimisé

► Deux Maisons relais

(Trois Bassins et Piton Sainte Rose) : logements individuels avec accompagnement, pour des personnes fragilisée

► Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

public prioritaire ; accompagnement social individualisé visant l'accès, le maintien ou le relogement des ménages, en lien avec les partenaires de droits communs

► Un CHRS

(Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) diffus et hors les murs (Saint Pierre) : accompagnement global (logement, santé, insertion) ; une vingtaine de logements en diffus et 10 places hors les murs.

► Plateforme logement :

préparation à l'accès au logement autonome

► Dispositif d'urgence

service d'urgence temporaire pour les femmes victimes de violences

► Deux résidences sociales

public prioritaire, PDLHPD (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées)

► Un dispositif, l'AIS,

financé par le FSE. Jeunes 18-25 ans, accompagnement global (insertion sociale et professionnelle) - 50 jeunes accompagnés par an.

► Projets à venir

(2027-2028) : deux maisons relais au Tampon (25 places) et une à Saint Paul (22 places).

Trois questions à...

Johanne Hoarau, aide médico-psychologique et hôte et **Madame Gaspe**, vice-présidente du conseil de concertation, Maison relais Trois-Bassins, interviewées par Maud Piontek.

Comment s'organise la vie collective au sein de la maison relais ?

Madame Gaspe : Le conseil de concertation, auquel je participe depuis l'ouverture, se réunit deux fois par an. C'est un espace assez institutionnel. Mais au quotidien, ce sont surtout les réunions hebdomadaires entre résidents qui font vivre le lieu. On y parle des activités, des sorties, des petits problèmes de voisinage... On organise aussi les accompagnements, comme les courses ou les démarches administratives. Ces temps hebdomadaires permettent à chacun de s'exprimer et de participer.

Quel rôle jouent les professionnels dans cet accompagnement ?

Johanne Hoarau : Nous sommes deux hôtes sur la structure. J'y travaille depuis un an et demi, avec une présence quotidienne du lundi au samedi. Notre rôle est d'accompagner les résidents dans leur quotidien, tout en favorisant leur autonomie. On est là pour soutenir, organiser, réguler si besoin, mais aussi pour créer du lien et sécuriser le cadre de vie.

Qu'est-ce que ce lieu change pour les personnes qui y vivent ?

Madame Gaspe : Ici, il y a une vraie solidarité entre les résidents. On ne se sent pas seuls. J'ai mon appartement avec un petit jardin, et j'ai même un chat. C'est important de pouvoir se sentir chez soi. Personnellement, je me projette ici dans la durée, pour vivre et vieillir sereinement.



De gauche à droite : Valérie Robiliard, Madame Gaspe, Johanne Hoarau



L'espace collectif au sein de la Maison relais de Trois bassins est très apprécié par les résidents



Se loger quand on est sans abri : les réponses du Hameau à La Sentinelle

Il n'existe pas une seule réponse à la grande précarité, mais un continuum de dispositifs, chacun pensé pour une situation, un profil, un moment du parcours. À La Sentinelle, dans le Nord, le site du Hameau regroupe en un même lieu quatre structures complémentaires portées par l'ALEFPA : un CHRS, des LHSS, une pension de famille et une résidence sociale. Autant de sigles qui désignent des réalités bien distinctes, mais qui partagent une même vocation : offrir un toit, un accompagnement, une chance de se reconstruire. **Immersion avec Manon Briard et Sophie Lacheze, cheffe de service.**

Le CHRS : un tremplin vers un logement autonome

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) du Hameau accueille 45 personnes — seules, en couple ou en famille — dans des studios et de petites maisons individuelles. Toutes ont été orientées par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) du secteur sud du département, après une expulsion, une séparation, une sortie d'incarcération ou de soins, ou simplement parce que leur hébergement chez un proche n'était plus tenable.



Le CHRS fonctionne en trois phases : l'accueil et l'élaboration d'un projet d'accompagnement, le suivi individualisé, puis la préparation à la sortie du dispositif. Car c'est là l'essentiel : le CHRS est une étape, pas une destination. Les personnes y sont hébergées temporairement, avec pour horizon un logement autonome. Elles sont actrices de leur propre parcours, associées à un projet de vie qui se construit en dehors du Hameau. La durée maximale de prise en charge est de deux ans.

Les LHSS : soigner ceux que les soins n'atteignent plus

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) s'adressent à un public différent : des personnes sans logement qui ont besoin de soins infirmiers, mais que l'hôpital ne peut pas garder et que les structures d'hébergement classiques ne peuvent pas accueillir. Au Hameau, les 13 LHSS prennent la forme de studios individuels entièrement équipés et adaptés aux personnes à mobilité réduite — une particularité notable.

L'équipe pluridisciplinaire - infirmières, aides-soignantes, médecin, conseillère en économie sociale et familiale - assure un double accompagnement : médical et social. L'objectif : stabiliser la santé des personnes et les orienter vers un dispositif de droit commun. Une équipe mobile complète ce dispositif en allant vers les personnes dans la rue, les squats ou les lieux de vie informels, faisant le lien entre le soin et l'hébergement, là où les filets de sécurité habituels ne parviennent pas.

La pension de famille : un chez-soi pour la durée

À la différence du CHRS, la pension de famille, encore appelée « Maison relais », n'est pas une étape. C'est un logement durable pour des personnes qui ont connu de longs parcours dans la rue ou en centre d'hébergement, souvent fortement désocialisées, et pour qui la perspective d'un logement ordinaire reste inaccessible. Les 15 résidents, orientés par le 115, y disposent chacun d'un studio autonome, avec accès à des espaces collectifs.





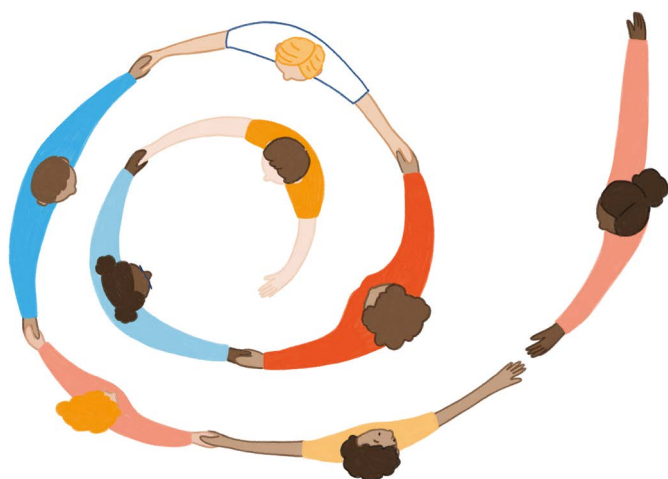
La présence d'un hôte permanent est au cœur du projet : il soutient les résidents dans leurs démarches, anime la vie collective, et veille à ce que personne ne reste isolé.

En parallèle, la « résidence accueil », label de certaines maisons relais, est destinée à un public nécessitant un suivi spécifique car présentant des troubles psychiques ou psychiatriques, ou encore une addiction. Elles sont peu nombreuses sur le territoire, malgré une hausse des troubles mentaux. La résidence accueil du Hameau accompagne 32 résidents.

La résidence sociale : l'autonomie comme condition
Enfin, la résidence sociale occupe une place intermédiaire dans ce parcours résidentiel. Elle s'adresse à des personnes capables d'autonomie

mais se trouvant dans une situation de transition : séparation brutale, perte de ressources, absence de droits ouverts. Elle fonctionne comme un sas provisoire, le temps de rétablir une situation administrative et financière. Les résidents sont éligibles à l'APL, ce qui les distingue des personnes hébergées en urgence.

À La Sentinelle, ces quatre dispositifs ne fonctionnent pas en silo. Ils forment un écosystème, parfois complexe à déchiffrer pour les professionnels eux-mêmes tant les profils des personnes accueillies tendent à se ressembler. Mais c'est précisément là que réside l'expertise des équipes : trouver, pour chaque personne, la juste place.



“ LE HAMEAU DONNE À SES OCCUPANTS LE BIEN-ÊTRE D'UN PETIT VILLAGE, AVEC DIFFÉRENTES FORMES D'HÉBERGEMENT : RÉSIDENCE ACCUEIL, PENSION DE FAMILLE, CHRS, RÉSIDENCE SOCIALE... À PARTIR DU LOGEMENT QUI LEUR PERMET DE SE RECONSTRUIRE SOUVENT APRÈS UN PARCOURS DE RUE, UNE VIE TRÈS PRÉCAIRE, NOUS RECHERCHONS LEUR INSERTION AFIN QU'ILS SOIENT ACTEURS DE LA CITÉ, EN FONCTION DE LEURS PROFILS, DE LEURS CAPACITÉS ET DE LEUR VÉCU. LE HAMEAU N'EST PAS UNE FINALITÉ, NOUS TRAVAILLONS LE PROJET VERS UN AILLEURS. ”

Soraya Bourahli,
Directrice du Hameau

« Allon Kozé », un projet, une émission de télévision, une aventure humaine

Avec les soutiens financiers de la CRC et de la Fondation Orange, l'ALEFPA et Réunion La 1ère ont lancé en avril dernier la saison 1 d'Allon Kozé, une émission de télévision pas comme les autres. Les animateurs principaux sont des personnes en situation de handicap. Elles y rencontrent des personnalités réunionnaises dans des lieux emblématiques de La Réunion. Trente personnes accompagnées par l'ALEFPA ont mené les interviews des 12 épisodes de la première saison.

Dans les paysages extraordinaires de La Réunion, chaque tournage a été un moment de vérité remarquable. Entre timidité et audace, les intervieweurs ont peu à peu trouvé leur voix, dans une atmosphère faite d'écoute, de respect et d'émotion.

Allon Kozé montre que donner la parole transforme, unit et célèbre la diversité humaine : un beau projet d'inclusion à suivre en famille, en prime time les vendredis soirs puis en replay.

Focus par Ingrid Arnoux, coordinatrice du projet et Maud Piontek, directrice de la communication

“ L'inclusion est une valeur très importante pour France télévision et Réunion la 1ère. Grâce à ce programme, nous avons pu contribuer à travailler main dans la main avec l'ALEFPA. Pour ces 12 épisodes, les intervieweurs ont visité des lieux emblématiques de La Réunion, ils ont rencontré des personnalités publiques avec lesquelles ils ont échangé et partagé des moments insolites avec beaucoup d'émotions. Nous sommes fiers du travail accompli et de la qualité de cette émission. ”



Valérie Filain
Directrice régionale
de Réunion la 1ère

LES COULISSES DU TOURNAGE

Pendant deux mois, **Allon Kozé s'est écrit comme une parenthèse rare, portée par Léa Euphrosine et une trentaine de personnes accompagnées par l'ALEFPA.** Ensemble, ils ont relevé un défi : aller à la rencontre de douze personnalités réunionnaises et faire naître, face caméra, des échanges sincères et sans détour.



Photos des coulisses des tournages. Les koeurs ont été acteurs dans l'enregistrement des émissions, et La Réunion la 1ère les a reçus à plusieurs reprises dans les studios.



Gaël Mary, Directeur ayant porté le projet, a concrétisé le lancement de l'émission avec un passage sur le plateau du Journal Télévisé de Réunion la 1ère. Les Kozeurs ont été reçus pour une émission de radio de 2h au cours desquels ils sont rapidement passés d'interviewés à intervieweurs !



À travers son **Pôle Engagement Social et Sociétal**, le **Groupe CRC** est fier d'être partenaire de l'émission **Allon Kozé**, et d'avoir accompagné son lancement officiel. Un programme sincère et nécessaire, qui contribue à faire évoluer les regards et à promouvoir une société plus inclusive. Cet engagement fait pleinement écho aux valeurs du Groupe CRC — **solidarité, proximité et protection** — et à notre conviction qu'il est essentiel de soutenir des initiatives qui valorisent les talents, encouragent l'inclusion et renforcent le lien avec le territoire, au plus près des réalités humaines.

Thierry Benbassat,
Directeur général
du Groupe CRC



Rendez-vous en replay sur Réunion La 1ère, pour 13 minutes d'émissions hebdomadaires.

► Regarder l'émission en replay à 19h40 (heure locale à La Réunion) : <https://la1ere.franceinfo.fr/reunion/programme-video/>

► Découvrir le projet :

► Visionner l'épisode pilote : https://www.youtube.com/watch?v=p_5l5QgmGEA



Programme présenté par l'ALEFPA avec le soutien de : Groupe CRC et Fondation Orange



AES à Mayotte : plus qu'un métier, une vocation

Souraïa Assani, AES à l'EEAP Sayidiwa

Accompagnante éducative et sociale (AES) à l'ALEFPA de Mayotte, Souraïa Assani a fait le choix de rentrer sur son île natale après quatre années d'expérience en métropole. Elle travaille aujourd'hui au sein de l'EEAP — Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés — auprès de jeunes en situation de handicap grave, dans un territoire confronté à un manque criant de ressources médicales et spécialisées. Rencontre avec une professionnelle passionnée, formée à des approches innovantes, et portée par une conviction profonde.

Souraïa, pouvez-vous nous parler de votre parcours avant d'arriver à l'ALEFPA ?

Après l'obtention de mon diplôme d'AES en métropole, j'ai exercé en région PACA pendant quatre ans. J'ai accompagné des personnes âgées et dépendantes en EHPAD en tant que remplaçante, mais aussi des adultes polyhandicapés en MAS (Maison d'accueil spécialisée). Ces différentes expériences m'ont permis d'acquérir des bases solides dans l'accompagnement des personnes non autonomes et dépendantes. Et puis, je suis originaire de Mayotte : en juillet 2024, j'ai souhaité rentrer sur mon île, auprès de mes proches.

Comment avez-vous rejoint l'ALEFPA et l'EEAP ?

À mon retour, j'étais en recherche d'emploi et j'ai postulé à l'ALEFPA dans le cadre de l'ouverture de l'EEAP, qui faisait suite au passage du cyclone Chido. J'ai d'abord été recrutée en janvier 2025 en contrat à durée déterminée, puis j'ai eu la grande satisfaction d'obtenir un contrat à durée indéterminée en janvier 2026. C'est une vraie reconnaissance, et cela m'a confortée dans mon engagement ici, à Mayotte..

En quoi consistent vos missions au quotidien ?

Mon cœur de métier, c'est l'accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne des enfants et adolescents hébergés au sein de l'EEAP. Cela passe par la mise en place d'activités visant à favoriser leur autonomie, leur éveil à travers des stimulations sensorielles, et leur inclusion sociale. Je participe également aux différentes instances institutionnelles afin de garantir une coordination et une continuité dans nos accompagnements. En interne, mais aussi avec nos partenaires extérieurs, comme les familles ou les professionnels paramédicaux libéraux.

Quelles approches spécifiques mobilisez-vous dans votre pratique ?

J'ai l'opportunité d'être formée à la stimulation basale, une approche thérapeutique dont l'objectif est d'améliorer les interactions avec les personnes en situation de handicap, en s'appuyant sur les différentes stimulations sensorielles. Je suis également membre du comité de pilotage de la Communication alternative et améliorée, la CAA, qui regroupe toutes les méthodes permettant d'aider les jeunes à s'exprimer autrement que par la parole. C'est essentiel, car les enfants et adolescents que nous accueillons présentent des handicaps graves à expressions multiples, entraînant une restriction extrême de leur autonomie et de leurs capacités de perception, d'expression et de relation.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Elles sont principalement liées à la réalité du territoire mahorais. J'accompagne des enfants qui nécessitent beaucoup de soins au quotidien, ainsi que des suivis médicaux très spécifiques. Or, à Mayotte, il existe une véritable pénurie de moyens humains et de dispositifs spécialisés dans les domaines médical et paramédical, ce qui rend la prise en charge bien plus complexe. C'est un défi permanent, mais qui renforce aussi notre engagement et notre créativité pour trouver des solutions adaptées à chaque situation.

Pour terminer, pouvez-vous nous dire ce que vous apporte personnellement ce métier ?

Ce métier est une véritable vocation. Il permet de développer l'empathie, l'écoute, mais surtout d'apprendre à relativiser et à prendre du recul sur soi et sur les aléas de la vie. Être au contact de ces enfants, voir leurs progrès, même les plus infimes, est une source de sens incomparable.

L'Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) Sayidiwa à Bandré, accueille 12 enfants polyhandicapés, 365 jours sur 365. Une équipe spécialisée et pluridisciplinaire est présente 24h24 (IDE, kiné, AES et aide-soignante) et apporte son savoir-faire en soins et activités complémentaires, telles que l'ostéopathie aquatique ou encore la baignade au bord de mer.

MOUNAOIR : LE HANDICAP N'EST PAS UN OBSTACLE À LA CRÉATIVITÉ

À Mayotte, l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap mobilise différentes équipes. Parmi elles, l'EEAP Sayidiwa : Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés. Un établissement qui accueille et prend en charge les jeunes quels que soient leurs origines et leurs besoins, et qui les accompagne au quotidien. Rencontre avec Mounaoir, jeune bénéficiaire de cet accompagnement, qui nous raconte son histoire.

Je m'appelle Mounaoir, j'ai 17 ans. Je suis admis à l'EEAP ALEFPA de Mayotte depuis son ouverture après le passage du cyclone Chido, c'est-à-dire fin décembre 2024.

Je suis d'origine comorienne. Né à Moroni, aux Comores, je suis le quatrième d'une fratrie de 10 enfants. Je suis arrivé à Mayotte lorsque j'avais 10 ans avec mon père afin d'avoir des soins en raison de mon handicap. Ma mère et mes frères et sœurs sont restés aux Comores.

Hélas, à notre arrivée, mon père a été expulsé par la Police aux frontières et j'ai été admis au centre hospitalier de Mayotte (CHM), à Mamoudzou car j'avais besoin de soins médicaux. L'équipe du CHM a fait un signalement à l'aide sociale à l'enfance et j'ai été placé en famille d'accueil. Quelques mois plus tard, j'ai à nouveau été hospitalisé au CHM, et pour différentes raisons, j'y suis resté pendant près de trois ans jusqu'à mon admission à l'EEAP.

Depuis que je suis à l'EEAP, je suis accompagné par différents professionnels : assistantes sociales, accompagnante éducative et sociale, éducateurs spécialisés, kinésithérapeutes, infirmiers, ergothérapeutes, coach sportive. Mon suivi est vraiment global et chacun essaie de répondre à mes besoins et attentes.

Je bénéficie de plusieurs activités telles que matchs de foot, sorties dans les magasins, événements culturels. Je travaille aussi la CAA - Communication améliorée et alternative - avec une tablette pour pouvoir mieux communiquer et me faire comprendre de tous. J'aime les échanges avec les autres et j'adore faire de l'humour.

“ J'ADORE AUSSI UTILISER L'IA : J'AIME FAIRE DES MONTAGES PHOTOS ET DES STORIES. CETTE INCLUSION ME PERMET D'ÊTRE STIMULÉ MAIS SURTOUT DE RENCONTRER DES JEUNES DE MON ÂGE AVEC LESQUELS J'AI PU CRÉER DES LIENS AMICAUX. ”

Les illustrations de ces deux pages ont été créées par Mounaoir avec son outil de CAA, Communication améliorée et alternative.



Mounaoir, entouré d'une équipe de choc de professionnel.les de l'EEAP Sayidiwa.

À l'ALEFPA, on favorise l'auto-détermination et je peux exprimer mes choix pour tout ce qui me concerne : besoins divers, projets, repas, tenues vestimentaires.

Je n'ai jamais été scolarisé. Mais depuis septembre 2025, j'ai la chance d'être inclus tous les mercredis pendant 2h en classe « option Médias » au lycée de Dembeni. Comme tous les jeunes de mon âge, je suis passionné par les réseaux sociaux - Messenger, Snapchat, WhatsApp, Facebook - que je maîtrise bien.

Je participe également à un atelier musique avec l'hospitalisation à domicile et d'autres adultes en situation de handicap. J'ai eu l'opportunité de travailler avec deux artistes et nous avons créé ensemble un morceau de musique. La musique est d'ailleurs très importante pour moi dans mon quotidien : j'écoute du rap, mais aussi la chanteuse mahoraise Zily. Je peux même parler de passion, et grâce à la direction de l'ALEFPA j'ai rencontré plusieurs artistes locaux à l'EEAP, et j'ai même eu un concert pour mon anniversaire !

Dans un avenir proche, je souhaiterais obtenir la nationalité française pour pouvoir aller aux Comores voir ma famille mais également visiter La Réunion. J'aimerais poursuivre également la classe Média et pouvoir faire différents stages pour découvrir le milieu professionnel.



Solidarité et laïcité Le choix républicain

Encore une tribune sur un délitement sociétal.

Les fragilisations de ce qui fait société se multiplient tellement rapidement que l'on pourrait faire une tribune par semaine sur ces crises sociétales et ces renoncements. Heureusement, *La Revue de l'ALEFPA* ne paraît que trois fois par an...

Olivier Baron, Directeur Général de l'ALEFPA

Solidarité universelle ou solidarités captives

L'abandon et le renoncement se développent insidieusement. Ils avancent en silence, par un recul imperceptible, un pas de côté que l'on ne mesure qu'une fois devenu trop grand pour être corrigé.

Une fois que c'est trop tard, ce sont des pans entiers de l'humanisme en action qui disparaissent et des millions de personnes qui se retrouvent sans soutien, sans appui, livrés à l'enfermement dans leur précarité.

Ce qui se joue depuis quelques décennies et qui, maintenant, emporte une situation visible mais peut être trop tard, c'est que la solidarité et la laïcité, qui fondent notre pacte républicain, s'éloignent l'une de l'autre et, ce faisant, vacillent ensemble.

Comme si l'affaiblissement de l'une entraînait irrésistiblement celui de l'autre.

Car ces deux principes ne sont pas distincts. La solidarité donne chair à la laïcité. La laïcité donne sens à la solidarité. L'une apporte à l'autre son universalité. L'autre garantit à la première sa réalité.

Elles sont les deux faces d'une même promesse, celle d'une République qui protège sans distinction et qui reconnaît chacun comme un citoyen, rien de plus mais rien de moins.

Chaque citoyen est l'égal d'un autre. À force de reculements, on en reviendrait presque à la formule de Jean de La Fontaine : « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*¹. »

À cet égard, les analyses de Jean Maisondieu² dans *La fabrique des exclus* résonnent avec une acuité particulière. Elles nous obligent à un déplacement du regard. L'exclusion n'est pas un accident social, ni même la simple conséquence de fragilités

individuelles ou de parcours cabossés, elle est, plus profondément, le produit d'un affaiblissement du lien qui fait société.

Ce qui relègue, ce n'est pas seulement le manque de ressources, mais le défaut de reconnaissance. C'est ce moment où l'on ne compte plus, où l'on cesse d'être attendu, regardé, considéré comme un semblable. Alors s'installe une forme d'invisibilité sociale, plus redoutable encore que la pauvreté elle-même, parce qu'elle entame la dignité et altère jusqu'au sentiment d'exister.

Dans une République fondée sur l'égalité des droits et la promesse d'une dignité inconditionnelle, une telle situation ne saurait être regardée comme une fatalité. Elle interroge notre capacité collective à faire vivre ce qui nous relie.

La laïcité, dans son sens le plus exigeant, trouve ici toute sa portée. Elle n'est pas seulement un principe d'organisation des rapports entre l'État et les cultes. Elle est une éthique du commun, une manière d'affirmer que chacun, quelles que soient ses origines, ses croyances ou ses fragilités, a droit à la même considération. Elle protège de l'assignation et combat l'effacement. Elle rappelle que nul ne peut être réduit à une identité particulière ni abandonné à l'invisibilité sociale.

En cela, elle est indissociable d'une conception active de la solidarité, non pas condescendante ou réparatrice, mais fondée sur la reconnaissance réciproque et la restauration du pouvoir d'agir.

C'est donc bien une responsabilité politique et collective qui est en jeu.

Refuser que notre société produise ses propres marges, refuser que certains deviennent étrangers au sein même de la communauté nationale.

1. *Les animaux malades de la peste*

2. Jean Maisondieu, *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard, 1997. Psychiatre et ancien chef de service hospitalier, Jean Maisondieu a consacré une part importante de ses travaux aux processus d'exclusion et aux atteintes de l'identité qu'ils engendrent. Dans cet ouvrage, il développe une thèse devenue classique selon laquelle l'exclusion ne relève pas d'une simple défaillance individuelle ou économique, mais d'une rupture du lien social et symbolique, marquée par la perte de reconnaissance et le sentiment de ne plus compter pour autrui. Son analyse éclaire ainsi les dimensions psychiques, sociales et politiques de l'exclusion contemporaine.

Réaffirmer la laïcité, ce n'est pas seulement garantir la neutralité, c'est faire vivre une fraternité exigeante, lucide, qui ne se contente pas de proclamer l'égalité mais s'attache à la rendre réelle. Car, au fond, une société ne se juge pas seulement à ce qu'elle protège, mais à la manière dont elle reconnaît ceux qu'elle pourrait laisser de côté.

La solidarité, de l'exigence sociale à la prestation, de la prestation à la charité

La solidarité ne procède pas d'un élan charitable, mais d'un choix politique fondateur du pacte social.

Léon Bourgeois³ parlait d'une « dette sociale » liant les citoyens entre eux. Ce principe irrigue l'État social construit après 1945 dans le sillage du Conseil National de la Résistance, où chacun contribue selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins.

Dans ce modèle, la solidarité est une exigence sociale et humaine. Elle ne dépend ni de la générosité, ni de l'émotion, ni des circonstances.

Elle s'incarne concrètement dans un tissu associatif d'une densité exceptionnelle, plus de 1,5 million d'associations, près de 2 millions de salariés, des millions de bénévoles, qui fait vivre la République au quotidien. Les associations représentent plus de 3 % du PIB.

Mais cet édifice, que l'on croyait stable, se transforme.

Sous l'effet de transformations désormais bien documentées par la recherche, notamment à travers le prisme du *New Public Management*⁴, des logiques inspirées du libéralisme économique s'introduisent progressivement dans le champ social. Appels à projets, mise en concurrence des acteurs, culture de la performance et normalisation des pratiques traduisent ce mouvement qui conduit insensiblement la solidarité à glisser d'un régime de devoir social vers un régime de prestation.

Ce mouvement est discret, mais ses effets sont profonds. Les associations deviennent des opérateurs, les professionnels des exécutants, les parcours des flux ou des stocks de « clients ».

Par ce glissement, un seuil est franchi.

Car lorsque la solidarité cesse d'être un devoir social et humain pour devenir une prestation, elle peut, à terme, se recomposer en charité modernisée.

Or la charité, aussi respectable soit-elle, repose sur une asymétrie : celui qui donne décide, celui qui reçoit dépend.

La solidarité, elle, repose sur l'égalité : elle reconnaît un devoir social et humain, elle n'accorde pas une faveur.

Le passage de l'une à l'autre est politique. Il marque un recul du projet républicain lui-même.

Lorsque la solidarité recule au profit de la charité, ce n'est pas seulement un changement d'outil, c'est un recul de civilisation.

La laïcité, de la liberté à la crispation

La laïcité, elle aussi, connaît une transformation préoccupante.

Lorsque Aristide Briand défend la loi de séparation, il affirme : « *La loi que nous vous proposons est une loi de liberté.* » Et Jean Jaurès rappelle : « *La République doit être laïque et sociale, ou elle ne sera pas.* »

La laïcité n'a jamais été pensée comme un instrument d'exclusion. Elle est un cadre d'équilibre, garantissant à chacun la liberté de conscience et l'égalité de traitement.

Elle protège la solidarité en empêchant qu'elle soit captée, orientée ou conditionnée.

Mais aujourd'hui, elle est trop souvent réduite à des postures, à des slogans, à des crispations identitaires.

On la brandit plus qu'on ne la comprend. On l'invoque plus qu'on ne la fait vivre.

Et ce faisant, elle se coupe de sa dimension sociale.

Sans laïcité, la solidarité devient sélective. Sans solidarité, la laïcité devient une abstraction sans prise sur le réel.

Quartiers abandonnés, territoires oubliés, la montée des solidarités captives, quand le cadre républicain s'efface, d'autres solidarités s'imposent



3. Léon Bourgeois (1851-1925), homme d'État de la III^e République, est le principal théoricien du solidarisme. Il développe l'idée d'une « dette sociale » selon laquelle chaque individu bénéficie des acquis collectifs (éducation, infrastructures, progrès) et doit en retour contribuer à la solidarité nationale. Cette pensée a profondément influencé la construction de l'État social français au XX^e siècle. Lauréat du prix Nobel de la paix en 1920, il fut également un acteur majeur de la diplomatie internationale et de la création de la Société des Nations.

Les travaux en sociologie urbaine et en science politique l'ont largement établi : lorsque les institutions se retirent ou s'affaiblissent, des formes de régulation parallèles émergent.

C'est dans ces interstices que d'autres logiques prennent place.

Dans certains quartiers abandonnés, où la présence républicaine se fait distante, des réseaux liés à des économies parallèles, notamment le narcotrafic, développent leurs propres formes d'entraide (aides financières, services, protection et même éducation).

Mais ces aides ne sont jamais gratuites. Elles engagent. Elles obligent. Elles enferment.

Là où la fraternité s'efface, d'autres logiques prennent place, des appartenances fermées, des solidarités conditionnelles, parfois des formes d'assujettissement qui, sous couvert d'entraide, installent dépendance et assignation.

Elles reposent sur des mécanismes constants imposant une appartenance, des rapports de pouvoir assumés, des obligations implicites qui se transforment en dépendance.

Ainsi, une aide ponctuelle accordée à une famille peut, en réalité, inscrire durablement celle-ci dans un système d'emprise. De la même manière, certaines solidarités communautaires offrent protection et soutien, mais au prix d'une conformité attendue, parfois d'un enfermement identitaire.

Dans les zones rurales oubliées, où les services publics se raréfient et où les distances isolent, émergent également des formes d'entraide plus informelles. Mais faute de cadre commun, elles peuvent devenir sélectives, conditionnées à l'interconnaissance ou à l'appartenance et finissent souvent sur le repli sur soi-même et l'entre soi. C'est la porte ouverte à la montée du rejet de l'autre, du différent. Cela fait le lit des communautarismes et des extrémismes.

Dans les associations du secteur social, plusieurs fois par an, nous sommes témoins et victimes de ces rejets.

On nous indique, dans telle grande ville du Nord que l'installation d'un CHRS n'est pas bienvenue et dans telle autre des Hauts de Seine que l'accueil de familles et d'enfants de l'ASE ne correspond pas au standing du quartier dans lequel nous proposons de louer de simples bureaux. On refuse l'installation de centres pour jeunes délinquants allant parfois jusqu'à

oser justifier ce rejet par la population de la ville en nous expliquant que ces établissements devraient être plutôt positionnés dans des quartiers plus populaires faisant ainsi un raccourci entre pauvreté et délinquance.

On en revient à la formule de La Fontaine où, ici, les plus forts recréent leurs propres règles, à leur avantage.

Ces phénomènes, décrits par les sciences sociales comme des formes de régulation parallèles, traduisent une même évolution. Les associations représentent la régulation positive et solidaire face à la régulation négative et d'emprise.

Progressivement, au contrat social républicain se substitue un ordre fragmenté, structuré non plus par le droit, mais par l'intérêt et la dépendance.

Ce qui relevait de l'universel se replie sur l'appartenance. Ce qui relevait de la liberté se transforme en obligation. Ce qui relevait du devoir devient une dette.

Ce ne sont pas des solidarités. Ce sont des formes d'emprise.

Les associations, derniers remparts de l'universel

Dans ce paysage en recomposition, les associations tiennent une ligne essentielle.

Elles incarnent une solidarité désintéressée, universelle et laïque. Elles maintiennent du lien là où il se défait. Elles rendent effectifs des devoirs qui, sans elles, resteraient théoriques.

Dans ce contexte, les associations jouent un rôle que la recherche qualifie de structurant pour la cohésion sociale. Ce que les chercheurs appellent la « valeur sociale » ne se mesure pas en indicateurs, mais en trajectoires retrouvées, en dignités préservées, en vies réorientées.

Elles assurent une présence là où les institutions sont parfois distantes. Elles permettent que les droits existent réellement, et non seulement formellement.

Dans une MECS, accompagner un adolescent ne consiste pas seulement à appliquer un dispositif, mais à reconstruire un parcours. Dans un EHPAD*, il s'agit de préserver une dignité, pas seulement d'assurer une prise en charge.

4. Le New Public Management (NPM), ou « nouvelle gestion publique », désigne un ensemble de réformes apparues dans les années 1980 visant à introduire, au sein des administrations publiques, des méthodes issues du management privé (culture du résultat, pilotage par la performance, contractualisation, mise en concurrence). Porté notamment par les politiques conduites sous Margaret Thatcher au Royaume-Uni et Ronald Reagan aux États-Unis, ce courant visait à accroître l'efficacité de l'action publique. Il n'est pas adapté, en particulier dans les secteurs sanitaire et médico-social, où la primauté accordée aux indicateurs de performance peut entrer en tension avec la complexité des missions d'accompagnement humain.

Les fragiliser, c'est affaiblir la République. Les soumettre à des logiques purement gestionnaires, c'est altérer leur nature.

Et surtout, c'est laisser le champ libre à d'autres formes d'organisation de la solidarité, plus visibles parfois, mais toujours plus contraignantes.

Une ligne de fracture politique

La question qui se pose aujourd'hui est politique et nous avons la responsabilité dans nos votes prochains, du choix de société que nous laisserons à nos enfants.

Il faut arrêter de considérer les associations et le secteur social et médico-social comme un coût, c'est un investissement. La question de l'arbitrage sur ces dépenses ne devrait pas être posée à partir du moment où l'on est d'accord pour faire société.

Mais, voulons-nous encore faire société ?

Faire société, ce n'est pas seulement coexister. C'est partager un cadre commun, des droits et des devoirs égaux, une responsabilité collective et, finalement, un idéal commun.

C'est refuser la marchandisation de la solidarité. C'est refuser son captage par des intérêts ou des réseaux. C'est défendre une laïcité vivante, au service de l'égalité réelle.

Ce que nous voulons, c'est une République des droits et pas une société sous emprise.



LE RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2025
DE L'ALEFPA EST
SORTI :
retrouvez-le ici



**Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*



BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ, 6 mai : le Cross annuel « Color Run » de la Maison Blanche des Cadets (Yonne) a rassemblé près de 70 jeunes et partenaires autour d’une journée sportive placée sous le signe du dépassement de soi et de la cohésion.



HAUTS-DE-FRANCE, 24 janvier : atelier céramique au DITEP Jacques Pauly (Cambrai). Les jeunes ont mis la main à la pâte pour préparer Mardi Gras.



ALLIER, Fresque sur le consentement : dans la continuité de la journée thématique, ce beau projet artistique a vu le jour au sein de l’IME le Reray. Une fresque collective a été réalisée grâce à la participation d’un artiste peintre, de professionnels du dispositif et des usagers.



GRAND-EST, 11 février : un tournoi d’échecs est venu clôturer un cycle d’ateliers menés avec une vingtaine de jeunes confiés à l’Aide sociale à l’enfance dans la Marne. Co-construit par l’ALEFPA, Ex-Aequo LGBT Reims et le maître d’échecs Christophe Czekaj, ce projet vise à proposer un espace d’apprentissage, de rencontre et de lutte contre les discriminations.



DIRECTION GÉNÉRALE, 31 mars et 1er avril : première formation nationale des référents communication. Organisée à Lille par la Direction de la communication de l’ALEFPA, elle a rassemblé l’ensemble des référents de l’Hexagone, de Caraïbe et de l’Océan indien.



CARAÏBE, Du 6 au 14 février 2026 : séjour au ski dans les Vosges pour six jeunes accompagnés du SESSAD Jocelyne Coudair (Sainte-Rose) du complexe Denis Forestier. Une expérience extraordinaire, à la découverte de la montagne et des grands espaces enneigés.



NOUVELLE-AQUITAINE, 28 janvier : 10 jeunes issus de l'IME Denis Forestier (Felletin), de l'IME La Roseraie (La Souterraine) et du DITEP Le Petit Prince (Evaux-les-Bains) se sont rendus à la Coupe régionale des espoirs de parafoot à 7, organisée par la Ligue Sport Adapté. Sous l'impulsion d'Anthony Maugard, éducateur spécialisé à l'IME de Felletin, une équipe de football adapté départementale inter-établissement a ainsi vu le jour.



OCÉAN INDIEN, 2 avril : des stands ludiques et éducatifs à l'occasion de la Journée nationale de l'autisme par l'EMAS de Mayotte.



HAUTE-MARNE, 1er et 2 avril : l'APAJH a organisé un forum dédié aux troubles du neurodéveloppement (TND). Les professionnels de l'ALEFPA y ont tenu un stand pour informer le public et échanger avec les acteurs du secteur.



VENDEE, 5 février : grâce au groupe APICIL 20 personnes accompagnées par l'ALEFPA ont reçu des places pour assister au match France-Irlande du XV de France au Stade de France. Au DHP de La Roche-sur-Yon, l'événement a galvanisé l'esprit créatif, avec à la clé un beau reportage photo réalisé par Tiamo, un jeune accompagné.

« Horizon 2032 » : lancement du prochain projet associatif lors du séminaire 2026 des Administrateurs

Le séminaire 2026 des Administrateurs de l'ALEFPA s'est ouvert le 4 mars à Paris, autour d'un objectif clair : se donner le cap pour la démarche associative "Horizon 2032". Pour la troisième année consécutive, ce moment clef pour les 30 membres du Conseil d'Administration de l'association a été organisé en y associant les Directeurs Territoriaux ainsi que les Directeurs Fonctionnels des territoires.



Daniel Dubois, Président de l'ALEFPA, a lancé les travaux et la réflexion collective en rappelant le rôle essentiel du Conseil d'administration dans la définition de la vision politique commune

“ NOUS NOUS DEVONS DE PORTER UNE PAROLE POLITIQUE ASSOCIATIVE FORTE DANS UN MONDE INCERTAIN. ”

Des propos qui ont été repris par l'anthropologue Charles Gardou, invité de ce séminaire, dans sa conférence « *Penser une société inclusive à l'horizon 2032* ».

Olivier Baron, Directeur général de l'ALEFPA, a quant à lui introduit les enjeux stratégiques de la démarche associative, en rappelant la méthode du précédent projet associatif et ses acquis en matière de méthodologie et de démarche. « *Avec aujourd'hui 25 000 personnes accompagnées, notre projet associatif 2028-2032 se construit dès à présent, avec vous, administrateurs et directeurs.* »

Les ateliers se sont engagés autour d'une démarche participative durant les deux journées de séminaire en vue de construire collectivement le projet 2028-2032 de l'ALEFPA.

Le mot de la fin a été prononcé par **Patrick Kanner**, vice-président qui a proposé une synthèse des travaux : « *La notion de vulnérabilité n'est plus une exception mais une condition humaine partagée. Alors, comment transformer une vulnérabilité en opportunité ? Comment ancrer notre vision dans une approche éthique ?* » (...) « *Nous avons vécu un moment fondateur pour bâtir notre vision inclusive à partir de notre humanisme laïc, imaginé par nos prédécesseurs.* »



DÉCOUVREZ LE PROJET ASSOCIATIF EN COURS

Nexem à Tours : « Présidentielle 2027 : quels enjeux pour la solidarité ? »

Nexem, l'organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, proposait les 10 et 11 mars à Tours ses rencontres annuelles. François Cuvelier, vice-président de l'ALEFPA, membre du CA de Nexem, y était présent ainsi que deux administratrices et le Directeur Général.

Le thème proposé était à la fois prospectif et citoyen. Aujourd'hui fragilisée, la solidarité risque d'être invisibilisée face à d'autres visions et arbitrages. « La Mêlée » 2026 a permis de débattre des enjeux essentiels des mois à venir. La séquence électorale qui débute est un moment clé en termes de choix de société. Les associations du secteur social, médico-social et sanitaire doivent en faire une priorité dans les débats électoraux des prochains mois.

Animé par Aliette Hovine, journaliste économique sur France Culture, le programme était de grande qualité. En ouverture Agathe Cagé, Docteure en science politique, et Eric Albert, journaliste au Monde ont livré leur décryptage des enjeux de la présidentielle.

Le thème des inégalités, celui du handicap invisible, ou de la vulnérabilité face à l'IA et du développement durable ont fait l'objet de tables rondes et de

présentations. Christophe Galfard, docteur en physique Théorique a proposé un voyage cosmique vers nos origines. Par une promenade dans les étoiles questionnant l'origine de l'univers, il nous a invité à un pas de côté : la compétition n'est pas le seul mode choisi par le vivant pour évoluer, la solidarité et le « faire ensemble » y jouent un rôle fondamental. Époustouflant !



REVIVEZ CE MOMENT
FORT EN VIDÉO



L'identité de genre, sujet du dernier avis du Comité d'éthique national

Le Comité d'éthique national (CEN) de l'ALEFPA a livré son troisième avis qui outille les professionnels du médico-social. Le sujet : les enjeux liés à l'identité de genre chez tous les publics vulnérables. Des repères pour un accompagnement respectueux et inclusif.

Pour répondre à des questionnements soulevés par les professionnels de terrain, le dernier avis du CEN se penche sur un sujet qui intervient de plus en plus dans le quotidien du secteur de l'accompagnement médico-social.

L'identité de genre reflète le ressenti profond de chacun et chacune sur son genre, au-delà des caractéristiques physiques de naissance. C'est une réalité subjective que la personne seule nomme et revendique, protégée par le droit à l'intimité et à la vie privée. Il s'agit ici de reconnaître cette liberté sans porter de jugement personnel.

Un avis qui répond aux besoins du terrain

Les professionnels font face à des situations concrètes : questionnements identitaires, demandes de pronom adapté ou encore tensions dans les espaces partagés. Il s'agit ici de leur fournir des pistes pour gérer ces situations avec bienveillance, sans intrusion ni rigidité, et éviter toute forme de stigmatisation.

L'objectif : créer un espace où chacun s'épanouit librement, soutenu par des professionnels outillés, et permettre à chacune et chacun de trouver sa place, sans stigmatisation.

LIRE L'AVIS COMPLET
DU CEN



Une délégation sénatoriale en visite dans nos établissements de Mayotte

Les 9 et 10 avril, l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) de Brandele à Mayotte a accueilli une délégation sénatoriale en même temps que des représentants de la Direction Générale, Olivier Baron, et Territoriale, Moïse Fontaine, et du CA*, François Cuvelier, Anli Bedja, et Catherine de Broucker. L'île aux parfums mérite en effet un engagement fort de tous, tant la tâche est immense sur ce magnifique territoire de l'Océan Indien.



Patrick Kanner, sénateur du Nord et vice-président de l'ALEFPA était accompagné de Jean-Claude Tissot, sénateur de la Loire, Saïd Omar Oili, sénateur de Mayotte. Le maire de Brandele, **Daniel Rama**, était également présent. Les 34 professionnels de l'EEAP, de la résidence sociale et de l'équipe mobile avaient préparé un accueil joyeux et festif à cette visite protocolaire, à la hauteur de la qualité du travail qu'ils font sur place auprès des enfants en situation de polyhandicap et de leurs familles.

C'est une mobilisation au plus haut niveau qui a eu lieu durant ces trois jours à Mayotte. L'ALEFPA y a réaffirmé la place importante qu'elle joue et défendu ses projets d'accompagnement des vulnérabilités auprès des autorités locales. Des rendez-vous ont eu lieu avec le directeur général de l'ARS de Mayotte, Étienne Billot, le sous-préfet en charge de la cohésion sociale, Christophe Le Droumaguet. Il a été question en particulier, de la construction de notre établissement de Mirerini dont la première pierre a été posée il y a un an mais qui attend maintenant le démarrage du chantier. Une rencontre également très utile a pu avoir lieu avec le nouveau directeur du Centre Hospitalier de Mayotte, Jean-Michel Beaumarchais.

Un déplacement éclair de trois jours, mais essentiel. C'est en allant sur le terrain et en comprenant les réalités du territoire que l'on peut apporter les solutions adaptées, c'est en rencontrant chacun que l'on parvient à lever les freins, et ils sont nombreux à Mayotte. Aïcha Boukir, la directrice et les deux chefs de service, Laura Maire et Camille Guillot y font un travail remarquable, animées par une constante volonté, elles transmettent à l'ensemble de leur équipe enthousiasme et force. Une chose est sûre, c'est leur belle solidarité qui permet de surmonter la somme infinie des difficultés qu'elles ont à affronter. Magnifique !



*Conseil d'administration



RETROUVEZ TOUS LES RENDEZ-VOUS DE L'ALEFPA



27 – 28 juin

Fattah raid solidaire en Vendée

29 juin – 3 juillet

ALEFPIADES 2026 à Aubigny et Moulins (Allier)

30 septembre au 2 octobre

Congrès des notaires à Lille, avec la présence de l'ALEFPA

19 septembre

ALEFPA trail à Eymoutiers en Haute-Vienne

5 au 18 octobre

SISM 2026 : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts »

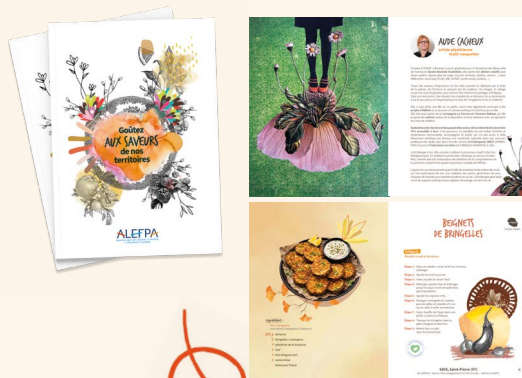
SORTIE DU LIVRE

GOÛTEZ AUX SAVEURS DE NOS TERRITOIRES

45. C'est le nombre de recettes que vous retrouverez dans ce livre signature, réalisé avec la complicité et le talent d'une artiste plasticienne, Aude Cacheux et de la graphiste Fanny Duirat, lui donnant une dimension esthétique remarquable. Des entrées, des plats, des desserts. Des recettes saines et équilibrées, mais aussi des recettes plaisir. Locales ou du bout du monde. De quoi satisfaire tous les goûts.

Un livre de recettes à l'ALEFPA, pourquoi ?

Ce livre est l'aboutissement de 24 mois de travail autour du projet culturel « Cuisine des territoires et santé ». Intitulé Goûtez aux saveurs de nos territoires, il restitue le contenu des ateliers multiples et variés mis en place dans les établissements de l'ALEFPA sur 9 de nos territoires.



Pour en savoir plus, suivez ce QR code



Directeur de publication : Daniel Dubois
Rédactrice en chef : Catherine de Broucker
Coordination : Salima Matassem

Merci à l'équipe de la Direction de la communication ainsi qu'à toutes les contributrices et tous les contributeurs.

Conception graphique : Fanny Duirat - d'après maquette Agence La Belle Verte /

Illustrations : Chloé Beaucé / **Dessins de presse :** Tesson /

Impression : Illico by l'Artésienne / **Mise sous pli et diffusion**

Métropole : ESAT Les Arsses / **Crédits photo spécifiques :**

© ALEFPA - Laurent Ghesquière - Marc Lane Petit

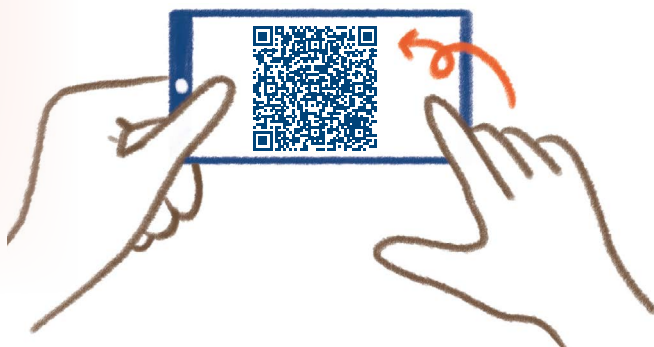
Pages 16 et 17 : Mounaoir ; Page 25 : Nexem ;

P2 et P27 : illustrations d'Aude Cacheux

ALEFPA – Siège social - Centre Vauban, Bâtiment Lille,
199-201 rue Colbert, CS 60030 - 59043 Lille
Contact : 03 28 38 09 40 - contact@alefpa.fr

Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires - Juin 2026 -
ISSN 3037-7684

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ALEFPA, OLIVIER
BARON, CHEVALIER DE
LA LÉGION D'HONNEUR !**



A L'ALEFPA, personne
ne reste seul !



ALEFPA